

# L'«R» de La Pesse

Novembre 2012 - n°

26

## Edito

La neige et le froid ont déjà montré le bout de leur nez, synonyme d'une nouvelle saison hivernale que l'on espère tous aussi bonne que la précédente.

Je souhaite à l'aube de cette nouvelle période hivernale vous apporter les informations suivantes :

La gestion du télésiège ne pouvant être assurée par la même personne que l'hiver passé, nous avons du recourir au recrutement d'un nouveau perchman. Ce poste de responsable sera assuré pour cet hiver par Mr Thomas JANOUD. Il a déjà eu l'occasion d'œuvrer dans ce domaine et également auprès des jeunes enfants en station. Son embauche est prévue le 12 novembre prochain et il sera en binôme avec notre employé communal pour l'aider aux préparatifs de cet hiver.

L'équipe de déneigement sera au complet cet hiver avec Jean-Marie, Gilbert et Philippe. Gilles Balandras continuera le déneigement des emplacements et lieux publics ainsi que les cheminements piétons du cœur de village.

Nous avons décidé pour cet hiver de tenter de trouver une solution au déneigement de nos parkings en conventionnant cette mission avec un matériel spécifique de la société « La Pessière » qui sera conduit par leur personnel. Car comme vous le savez et au risque de me répéter, ce déneigement nous a toujours posé beaucoup de souci et bien que des efforts aient été faits pour limiter en nombre et en temps les « véhicules tampons », il reste encore à faire. Je renouvelle auprès des propriétaires de ces véhicules (qui ne circulent pas ou très peu) de bien vouloir les dégager au plus vite, que ceux qui ont la place disponible sur leur propriété fassent en sorte que leur(s) véhicule(s) y stationne(nt) et n'occupe(nt) pas la place

publique et à ceux qui n'ont pas cette possibilité de bien vouloir déplacer tous les jours leur(s) véhicule(s) pour permettre un déneigement correct et aisé de tous nos parkings. D'avance merci.

Cette année 2012 reste dans la même dynamique que les précédentes, à savoir un nombre toujours aussi important de dossiers à gérer. D'anciens dossiers qui ont trouvé leur terme en 2012, d'autres qui s'achèveront en 2013 puis des nouveaux dossiers forts importants pour la vitalité, la pérennité et la prospérité de notre village.

Sans vous faire une liste exhaustive de ces dossiers, je souhaiterais simplement vous faire part des plus importants tout en vous précisant que lors de la présentation de mes vœux et de ceux de mes collègues du Conseil, je rentrerai plus précisément dans le détail de chacun :

Notre commune a décidé de mettre en place un P.G.I. (Plan de Gestion Intégré) avec le concours de la Chambre d'Agriculture, de l'ONF et du PNR, afin de trouver des solutions pour lutter contre l'enrichissement de pâturages et de prairies appartenant à la commune. Nous sommes une commune pilote sur ce genre de projet.

La mise en place d'un projet de gestion sur 20 ans d'une parcelle communale d'un hectare, mise à la disposition de l'ONF afin d'étudier avec l'appui d'une école d'ingénieurs de Grenoble, l'évolution de nos forêts tant dans sa gestion que dans sa capacité à se renouveler. Là aussi un projet pilote de la part de notre commune.

Suite à un travail important effectué par l'ARS (Agence Régionale de Santé), le Pays du Haut Jura et les professionnels des activités médicales (Médecins, Infirmiers, Kinésithérapeutes et autres activités) pour la mise

en place de « Relais Santé » sur le territoire, ces professionnels ont unanimement choisi les emplacements de ces structures et pour le secteur « Jura Sud », c'est notre commune qui a été retenue pour l'implantation d'un Relais Santé. L'aménagement de la plate forme située à l'entrée nord du village étant devenue une priorité, c'est sur ce secteur que ce Relais s'implanterait avec un aménagement complet qui permettrait la création d'une petite zone artisanale/commerciale et la redéfinition des hangars communaux.

Les élus travaillent aussi sur la restructuration de la Mairie afin de prendre en compte et de répondre à l'obligation d'ici 2015 qui consistera à rendre accessible la mairie à toutes personnes handicapées. Après une première approche sur l'idée de la construction d'une nouvelle mairie, nous allons solliciter un cabinet d'architecte pour connaître les possibilités et les coûts de la restructuration du bâtiment actuel (sachant que des travaux seront obligatoires quoi qu'il en soit, à plus ou moins court terme). Ainsi nous aurons tous les éléments pour faire le choix le plus judicieux et le moins onéreux.

Toujours dans le souci de donner à notre commune un maximum d'opportunités touristiques, nous avons décidé de faire effectuer une étude de faisabilité pour développer les activités autour du télésiège tant pour l'hiver que pour la saison estivale. C'est le cabinet qui a œuvré pour la restructuration complète de notre télésiège qui est chargé de cette mission et qui est spécialisé dans ce genre d'activités.

Comme vous le savez tous, nous avons travaillé assidûment pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Malheureusement, ce travail important et fastidieux de plus de trois années n'a pas été reconnu

par le Commissaire Enquêteur et le 07 août 2012 il adressait à la commune un avis défavorable dont nous avons accusé réception le 09 août 2012. Indépendamment de l'investissement humain conséquent fourni par la commission communale, ce sont les deniers de la commune qui vont en souffrir. En effet au coût initial de ce long travail (33 069,26 € ttc sans compter les coûts d'envois de bon nombre de courriers et de documents et les non moins nombreuses heures de secrétariat, avec en principe une subvention à recevoir d'environ 10 000 €). C'est un nouveau dossier qui va être relancé par la commune avec bien sûr tout ce qu'il engendrera comme frais nouveaux.

Toujours est-il que les élus, très majoritairement, sont décidés à faire aboutir ce P.L.U., dans le respect des règles et des lois, certes, mais sans pour autant se voir imposer des choix qui ne répondent pas à l'intérêt général de la collectivité. Le conseil municipal s'est fixé des objectifs de développement dans tous les axes d'une politique responsable :

- Services publics : maintien de l'école et du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal), de l'activité postale, du Point Infos...

- Economie : aides et soutiens aux entreprises existantes, création de zones d'activités pour des entreprises, des artisans ou des structures commerciales ou professions libérales, développement qui profitera obligatoirement aux activités existantes ; commerciales, prestataires de services...

- Tourisme : restructuration du télési, étude de faisabilité en cours pour le développement des activités d'hiver et d'été autour du télési, développement qui là aussi bénéficiera directement à tous les prestataires touristiques (hébergements, restaurants, gîteurs, tables d'hôtes et activités diverses.....).

- Agriculture, sylviculture : Plan de Gestion Intégrée = P.G.I. (voir ci-dessus explications), notre commune est une des communes à vocation agricole du département qui s'est très fortement engagée au soutien de cette activité économique importante, soutien à l'installation de jeunes porteurs de projets agricole et, à travers ma position de Vice Président de la Communauté de communes, je me suis fortement engagé pour l'agriculture certes, mais également en matière de sylviculture car là aussi c'est une activité économique extrêmement importante en matière d'emplois et de ressources pour la et les commune(s)...

Les Pesserands dépendent de la bonne gestion des finances communales. En effet, d'importants investissements ont été réalisés dans l'intérêt de tous les citoyens, ce qui légitime et justifie des contre parties de développement pour maintenir l'équilibre économique et financier de la commune.

Nous avons été élus pour gérer au mieux les intérêts de la commune et nous agissons pour les gérer au mieux. Car ce qui importe avant tout, c'est la continuité de l'action, n'en déplaise aux quelques détracteurs.

Les gérants qui ces trois dernières années ont assuré la gestion du Relais des Skieurs n'ont pu continuer pour les hivers à venir étant devenu gérants à l'année d'une autre structure sur Saint-Claude. Suite à des annonces passées dans des revues spécialisées et après avoir audité plusieurs candidats, c'est Mr Fabrice MICHEL et sa compagne qui assureront la gestion pour cet hiver.

Permettez-moi à la veille des fêtes de fin d'année de conclure mes propos en souhaitant à tous les habitants de notre commune, à leur famille et à tous celles et ceux qui leur sont proches et chers, une année 2013 de santé, de bonheur, de prospérité et de réussite et que vous y puisiez la source de votre épanouissement.

Que cette nouvelle année vous laisse un temps pour agir et participer à la construction d'un monde plus juste, plus fraternel et autrement moins égoïste.

Je souhaite avoir une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont perdu un proche au cours de cette année 2012 et pour celles et ceux qui souffrent de maladie et de handicap.

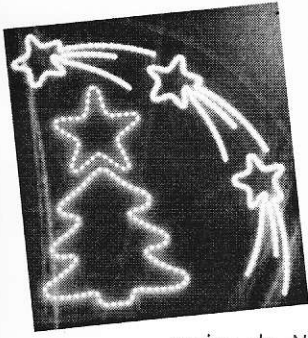
*En mon nom et au nom de  
tous les membres du Conseil Municipal,  
je vous adresse mes meilleurs vœux  
pour 2013.*

VOTRE MAIRE, CHRISTIAN DAVID





## Illuminations de Noël



Comme chaque fin d'année, peu avant la période des fêtes, notre employé communal avait la charge de couper les

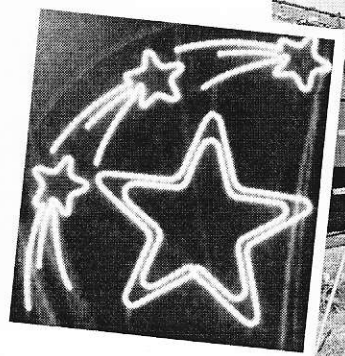
sapins de Noël. Les arbres parés de guirlandes, plus ou moins visibles, étaient installés au pied des mats d'éclairage public, de l'Embossieux et du village. L'accumulation des chutes de neige et la hauteur des banquettes enfouissaient les sapins et les rendaient presque invisibles, de plus la dépose devenait difficile voir impossible avant la fonte des neiges ; on notait aussi des problèmes de sécurité électrique.

Pour palier ces inconvénients, pour innover et changer de style, le conseil municipal a décidé d'acheter et de faire installer un nouveau type d'illuminations. Deux motifs ont été choisis, ils seront installés en hauteur sur les mats d'éclairage public ainsi que leur système de raccordement électrique aux nouvelles normes.

Pour cette fin d'année, 12 emplacements sont ainsi répartis : 3 motifs, rue «de la Pesse» à l'Embossieux et 9 motifs, rue «de la fruitière» et rue «de l'épicéa» au village. A fin de respecter la tradition, un sapin de Noël sera installé devant l'église.

Ainsi notre village sera mieux décoré et attractif pendant les fêtes.

CHRISTIAN MILLET



## Fête de La Pesse, édition 2012

Pour son édition 2012, La Pesse a voulu renouer avec le comice agricole.

Une quinzaine d'éleveurs ont répondu présents sur les trois cantons proches : Morez, Saint-Claude et Les Bouchoux... Un public nombreux a pu apprécier les différents candidats, malgré la météo peu propice.

Le prochain comice se déroulera dans deux ans et dans une autre commune.

Cette fête est la nôtre, que chacun y trouve sa place et un créneau d'action.

Plus nous serons nombreux à l'organiser, plus la réussite sera au rendez-vous et au carrefour des bonnes volontés.

La journée de dimanche s'est déroulée sous de meilleurs auspices côté météo.

La journée a débuté avec le traditionnel videgrenier. Ensuite, le fumet des cochons grillés a attiré les clients à se restaurer, en musique.

L'après-midi a été bien rempli avec une manœuvre/démonstration des pompiers du C.I. des Couloirs. Les enfants ont été sollicités pour effectuer une manœuvre de sauvetage...

Les Archers d'Orvaz ont proposé un «arc trap» qui a été très apprécié. On pouvait s'essayer à lancer des flèches sur une cible en mouvement à tout âge...

Et puis le club des Jonquilles a terminé la journée avec son thé dansant.

MICHELLE PLOCKI



## Pass Hebdo Alpin

3 communes des Hautes-Combes : Lajoux, Les Moussières, La Pesse ont trouvé un accord pour la création d'un Pass Hebdo Alpin. Notre Communauté de commune Haut-Jura Saint-Claude ayant accepté de réduire le coût du damage des pistes de ski alpin, les 3 communes sus citées ont décidé de mutualiser un Pass Hebdo Alpin. Ce «pass» vendu sur ces 3 sites pourra être utilisé indifféremment sur les remontées des pistes de ski alpin à Lajoux, aux Moussières et à La Pesse. Suivant l'enneigement ou le désir de changer de site les skieurs pourront ainsi varier les plaisirs de la descente sur des pistes dont le choix se trouve ainsi élargi. La validité de ce «pass» est hebdomadaire, elle couvre les périodes de vacances scolaires de l'hiver 2012/2013.

Ainsi pour la somme de 65 € tarif enfants (jusqu'à 16 ans) et de 85 € pour les adultes, il sera possible de skier en des lieux variés et différents. Ce «pass» a vocation à promouvoir les Hautes-Combes comme territoire de sports et loisirs hivernaux. A la Pesse, les possesseurs d'un forfait ski de fond continuent de bénéficier d'une remontée gratuite par 1/2 journée.

FRANCIS MORICHEAU

## Révision du P.L.U.

La commune de La Pesse s'est engagée dans une révision de son P.L.U. (Plan d'Occupation des Sols) en juillet 2009.

Le 01/03/12, après deux années de travail, de réflexion et d'études, le projet de PLU a été «arrêté». Cet arrêté est une délibération du conseil municipal qui met fin à la phase d'étude, considérant que le dossier de PLU est finalisé, et qui tire le bilan de la concertation.

La phase d'études a fait l'objet d'une concertation qui a pris différentes formes : informations sur le site Internet, diffusion d'une plaquette d'information, ouverture et mise à disposition d'un dossier de concertation en mairie consultable par tous, réunions publiques d'information...

Le dossier arrêté a été soumis pour avis aux personnes publiques associées (services de l'Etat, chambres consulaires, Pnr...)

Ces dernières, à l'issue d'un délai de 3 mois, ont rendu un avis favorable, demandant cependant quelques évolutions du dossier. La Dreal et la DDT ont demandé la suppression d'une zone à vocation touristique (2AUT) à la sortie nord du hameau de l'embossieux (il ne s'agit pas de la zone écolodge), une réduction de la zone à vocation d'activités de Chaudezembre, une suppression de zones Nhab, zones figurant de petits regroupements d'habitation le long des routes départementales...

L'enquête publique s'est ensuite déroulée à cheval sur les mois de juin et juillet.

Le commissaire enquêteur a donné un avis défavorable au projet. Cet avis défavorable est consécutif à la création d'une association contestant «certains aspects» du PLU. Le rapport du commissaire enquêteur remet en cause sans discernement l'ensemble du PLU. Le bien-fondé

de l'analyse qui a été faite par le commissaire enquêteur est contesté par les élus (10 pour et 1 abstention).

Face à cette situation, les élus ont souhaité apporter quelques évolutions au dossier afin de tenir compte des différentes observations, de lever les inquiétudes qui ont pu s'exprimer tout en conservant le souci de privilégier l'intérêt général. Ces évolutions permettront aussi d'intégrer de nouvelles dispositions législatives qui ont eu lieu entre temps, notamment l'intégration d'un décret survenu le 29/02/2012 qui modifie substantiellement les possibilités d'évolution du bâti dispersé. Ces modifications ne sont pas de nature à transformer en profondeur le projet d'aménagement et de développement durable qu'ont retenu les élus et qui détermine les grandes lignes directrices de ce PLU.

### Rappel des grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme du Projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) du P.L.U.

#### >> Orientation n°1

##### RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENDOGÈNE VALORISANT LES ATOUTS DU TERRITOIRE

##### Accompagner le maintien et le développement des filières agricole et sylvicole

C'est une priorité du territoire, une priorité des élus. La préservation de l'agriculture est la condition sine qua non de l'avenir du territoire. Elle génère des emplois locaux non délocalisables, elle « nourrit le territoire », elle l'entretient surtout. Sans agriculture, plus de paysages, plus d'attractivité du territoire, plus de tourisme...

Notre PLU fait en sorte de préserver les exploitations agricoles. Il limite la consommation des terres agricoles par l'urbanisation : il suffit de comparer le POS et le PLU : les surfaces constructibles sont bien moins importantes en quantité et bien plus regroupées au cœur du village. Nous avons même décidé dans le cadre des évolutions à apporter au dossier de réduire encore ces surfaces constructibles. Afin de rendre effective cette volonté de limiter la consommation d'espace, l'urbanisation des dents creuses est prévue mais non maîtrisable par la commune, les zones destinées à l'accueil de nouvelles habitations au cours des 15 ou 20 prochaines années seront urbanisées avec une densité minimum imposée (en respect des lois grenelle, de la loi de modernisation de l'agriculture, de la charte du pnr, de la charte agriculture, urbanisme et territoires...). Un équilibre est recherché entre volonté de densifier et volonté de respecter les paysages bâtis et l'ambiance rurale du village.

##### Renforcer et asseoir le rôle et la place du tourisme dans l'économie locale

Historiquement, une part importante des emplois présents sur la commune est liée directement au tourisme. Nous sommes une des rares communes du département où tant de gens vivent de l'activité touristique. Ce sont des emplois qui ne sont pas délocalisables et qui reposent sur la richesse de notre territoire.

Parmi les évolutions nécessaires de ce secteur d'activité (qui vont au-delà du champ d'action du PLU) le PADD propose de :

- Promouvoir un tourisme 4 saisons :
- Améliorer les services (élargissement et mutualisation de services existants...)
- Elargir la gamme des hébergements

##### Permettre aux entreprises artisanales et industrielles locales de s'installer et de se développer

La commune dispose d'une zone d'activité depuis environ 20 ans. Elle était jusqu'à présent réservée aux activités bois.

Pour tenir compte des enjeux environnementaux et paysagers, le PLU réduit sensiblement l'emprise de la zone.

La commission PLU, appuyée par les services de l'état, les chambres consulaires... a examiné l'intégralité du territoire communal, prenant en compte les protections environnementales, les enjeux paysagers, les enjeux agricoles, la desserte routière, la présence à proximité des réseaux, les difficultés juridiques (loi montagne)... Nous avons constaté et déploré qu'aucune autre implantation ou création d'une nouvelle zone n'était possible sur le territoire. Devant ces

contraintes, le PLU fait évoluer la zone initialement réservée aux activités bois en zone multi activités.

Requalifier l'entrée nord du village et valoriser, développer

Le projet est d'aménager un pôle artisanal « vitrine » en entrée de village, en complémentarité avec la fruitière, son magasin et son musée. Le site ne sera pas réservé qu'à de l'artisanat, mais pourra accueillir des activités de commerces, services... Il s'agira de créer une entrée de village exemplaire du point de vue paysager et donc le choix des activités susceptibles de s'y implanter sera limité.

Ce projet sera l'occasion de supprimer un point noir paysager : les hangars communaux qui marquent l'entrée de village, la zone de remblais, et d'aménager des aires de stationnement pouvant servir d'appoint pour le téléski ou comme parking de nuit...

Accueillir de nouvelles activités porteuses d'emplois par le développement des NTIC.

#### >> Orientation n°2

##### AFFIRMER LE RÔLE DE PÔLE DE SERVICES QUE JOUE LA PESSE

##### Diversifier et concentrer les services et les commerces

Un axe fort de la politique communale est la volonté d'affirmer et de renforcer le rôle de pôle de services que joue la commune de La Pesse en cherchant à diversifier et à concentrer les services et les commerces.

La pérennité, la viabilité de ces services et commerces en milieu rural est considérablement améliorée par la concentration de ces établisse-



## Révision du P.L.U.

ments. Il est donc important de limiter leur dispersion et leur dilution dans le territoire.

### Améliorer l'accès aux soins

Une traduction à court terme de cette volonté de renforcer les services et les équipements sera l'accueil du relais santé (maison médicale).

## >> Orientation n°3

### FAVORISER UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE MAÎTRISÉE

#### Assurer un développement démographique équilibré

Les projections de développement se basent sur une croissance d'environ 50 habitants à l'horizon 2027.

Il ne s'agit pas de croître pour croître mais bien d'assurer le maintien de notre niveau d'équipements, de nos services, la mutualisation de leurs coûts et conserver le dynamisme du village.

Cette croissance se veut maîtrisée, elle représente 3.3 habitants supplémentaires par an. Entre 1999 et 2009, 9,7 nouveaux Pesserands ont été enregistrés en moyenne chaque année (4,7 habitants supplémentaires/an entre 1982 et 2009).

Il n'y a donc pas d'inflation ni de course à la croissance dans le projet d'avenir que porte le PLU, mais au contraire une volonté d'apaiser le rythme de croissance, de prendre le temps d'intégrer les nouveaux arrivants à la vie du village.

#### Assurer la production d'une offre de logement diversifiée

Afin que les besoins en logements de tous soient satisfaits, il faut que la production de nouveaux logements soit diversifiée - des maisons individuelles, des maisons individuelles jumelées voire de petits immeubles collectifs ; en accession, en locatif en locatif social ; des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite..

Le développement du parc locatif est un enjeu fort, il permet de maintenir les jeunes au village, il assure une rotation au sein de la population et concourt grandement au maintien des effectifs scolaires.

La construction n'est pas le seul moyen de développer le parc de logements, la création de nouveaux logements dans les volumes bâtis existants, la résorption des logements vacants en sont d'autres, mais leur mise en œuvre dépend uniquement de la volonté des propriétaires et ne peut faire l'objet de projections quantifiables.

## >> Orientation n°4

### RENFORCER LA VOCATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LE CENTRE DU VILLAGE ET L'EMBOSSIEUX

#### Conforter l'armature urbaine de la commune autour des deux pôles existants

Il s'agit de répartir les futurs logements entre l'Embossieux et le centre village.

#### Créer/structurer des cœurs de village, espaces publics fédérateurs

Le PLU propose de créer à l'Embossieux un véritable cœur de hameau avec une placette, du stationnement, un point information...

Au centre du village, le projet vise à organiser le développement autour des espaces publics existants et de conforter ces derniers : renforcer la complémentarité du pôle commerce / zone multiactivité, inscrire cette dernière comme un élément structurant et essentiel dans l'animation hivernale du cœur du village.

#### Améliorer le cadre de vie et l'image des bourgs Créer des zones à urbaniser fonctionnelles et de qualité

Les zones à urbaniser ont été délimitées en fonction de plusieurs critères :

- La proximité des espaces publics centraux (centre bourg/L'Embossieux)
- Les enjeux environnementaux et agricoles
- Leur faible impact paysager
- Les possibilités d'aménagement — topographie, desserte, liaisons piétonnes...
- La présence des réseaux à proximité immédiate

Ainsi sur le village on compte plusieurs zones à urbaniser, la plupart de petite taille constituent des dents creuses ou des extensions immédiates de l'urbanisation existante. Une zone plus importante en taille forme une extension sur le site de « la Combe ». Ce site est très peu exposé aux vues depuis les principaux espaces publics de la commune (il n'est notamment pas visible depuis les routes départementales). A l'Embossieux, deux zones à urbaniser sont délimitées dans les dents creuses du hameau.

Le PLU détaille les conditions dans lesquelles ces zones pourront s'aménager.

Les surfaces délimitées comme constructibles sont bien inférieures à celles que délimitait le POS, elles sont surtout plus cohérentes avec l'urbanisation existante, beaucoup moins consommatrices d'espace, plus respectueuses de l'environnement, moins impactantes pour l'agriculture.

#### Promouvoir les déplacements doux et assurer des conditions de stationnement satisfaisantes pour tous

## >> Orientation n°5

### PRÉSERVER LES PAYSAGES QUI PORTENT L'IDENTITÉ DE LA COMMUNE

Préserver les caractéristiques des anciennes

#### fermes et leurs abords tout en permettant leur évolution

Un guide de prescriptions et de recommandation est mis en place dans le cadre du PLU pour assurer la préservation et permettre l'évolution de ce patrimoine.

#### Maintenir des paysages de qualité

## >> Orientation n°6

### PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

#### Préserver les milieux et les ressources naturelles

Le projet de PLU fait en sorte de préserver tous les espaces sensibles et de limiter au strict minimum les impacts sur l'environnement.

Il protège les zones humides, les pelouses (prairies sèches), les corridors écologiques...

#### Limiter l'impact de l'urbanisation sur le milieu naturel

##### Maîtriser la consommation d'espace

Promouvoir une forme urbaine économe en énergie et en ressources :

- Favoriser l'implantation des constructions avec une façade plein sud
- Permettre les constructions jumelées
- Récupérer les eaux de pluie
- Raccordement des constructions nouvelles au réseau collectif d'assainissement...

Ces grandes orientations sont traduites dans le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation du PLU.

### Prochaines étapes

#### >> PHASE D'ÉTUDE ET DE CONCERTATION

- La commission PLU va poursuivre son travail pour faire évoluer le dossier
- Mise en place d'un dossier de concertation accessible au public en mairie
- Réunion présentation publique du dossier modifié
- Finalisation du dossier
- Mise en ligne sur le site Internet de la mairie

#### >> PROCÉDURE (PHASES OBLIGATOIRES)

- Arrêt du PLU - Délibération du conseil municipal et bilan de la concertation
- Consultation des personnes publiques associées Enquête publique
- Approbation par le conseil municipal

## Les 30 ans de La Pesse sur Seine !



Difficile de résider à La Pesse sans avoir vécu de près ou de loin, ou au moins avoir entendu parler du PARIS GIVRÉ !

Les années 80 du siècle dernier (!) correspondent pour la plupart des massifs de moyenne montagne au boum du ski de fond. Le Jura est aux avant-postes, massif de référence nationale pour cette activité sportive et de loisirs. Ainsi c'est à cette époque que se créent la plupart des courses populaires de ski de fond.

Comme tous les comités de ski français, celui de Paris veut sa course populaire : plusieurs stations sont candidates mais les hasards des rencontres et des relations permettent à notre village d'être retenu : La course longue distance du comité de ski de Paris sera le PARIS GIVRÉ et il se fera à La Pesse.

Pour organiser ce week end sportif et festif, c'est un véritable partenariat qui est mis en place avec le comité de ski de Paris, la revue «Ski de fond Magazine», le magasin parisien «Le Vieux Campeur» et le village de La Pesse.

*C'était il y a 30 ans.* Durant de nombreuses années le week end du Paris Givré a mobilisé des centaines de bénévoles, se donnant sans compter pour accueillir au mieux ces milliers de fondeurs venant de la capitale pour ce qui était une véritable fête du ski de fond !

Les Parisiens (ou skieurs des plaines) furent des milliers à connaître notre village à travers le Paris Givré. Aujourd'hui encore, il n'est pas rare de croiser sur nos sentiers des vacanciers qui ont connu La Pesse directement ou par

des amis, grâce à cette manifestation.

Cette année 2013, les Belles Combes, course née de la fusion de la Rubatée Blanche (Lajoux) et du Paris Givré, fête les 30 ans de cette aventure parisienne qui permit à plus de dix mille skieurs de la capitale et de la région Ile-de-France de découvrir et à jamais adorer les pistes jurassiennes.

Le 13 janvier 2013 à La Pesse, soyons nombreux à venir partager cet anniversaire et les souvenirs qui vont avec !

JEAN-YVES COMBY



### Et si vous deveniez supporter du Club de Foot des Hautes-Combes ?

Que vous habitiez La Pesse, Les Bouchoux, Les Moussières, Bellecombe ou Les Molunes, le Club de Foot des Hautes-Combes est VOTRE club.

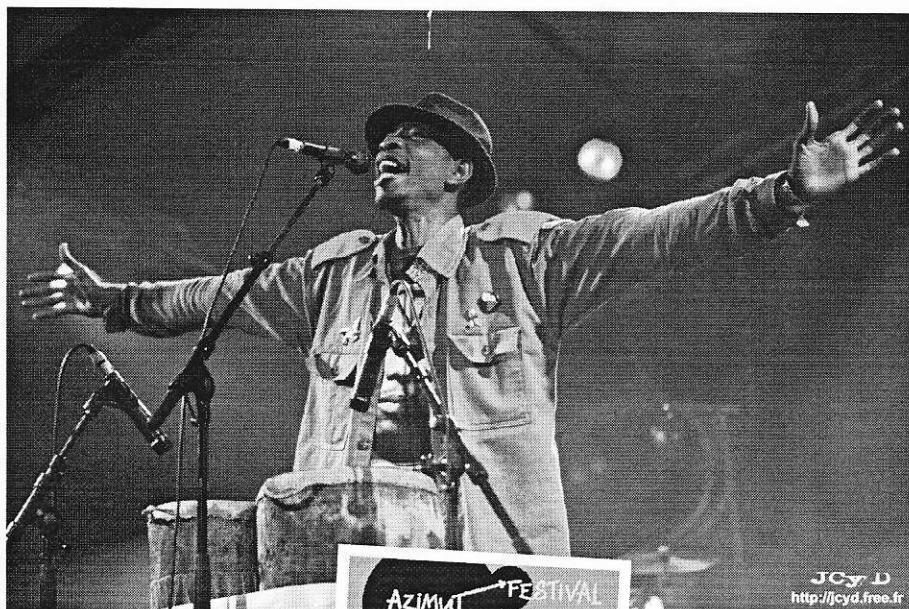
Les garçons et les filles des 5 communes y sont accueillis et entraînés tout au long de l'année.

Les entraînements des mercredis ont lieu sur le terrain situé à La Pesse, les matchs ont lieu le samedi après-midi sur différents terrains de foot de la région.

Les parents, les amis du club et les entraîneurs assurent les transports. Vous pouvez les rejoindre, prendre votre carte de membre du club, apporter votre aide et venir encourager les jeunes et leurs animateurs en assistant aux entraînements et aux matchs.



## Azimut 2012



Moment important dans la vie culturelle et associative du village, cet événement fédérateur permet de réunir et de faire se rencontrer la population de la Pesse mais au-delà nous permet de faire découvrir notre charmant village aux quelques 3 000 festivaliers présents.

Avec 1040 entrées le vendredi et 1740 le samedi, le bilan de cette 23ème édition a tenu toutes ses promesses même si la fréquentation du vendredi soir est en baisse cette année (pas de tête d'affiche ?).

12 groupes musicaux, 3 événements artistiques dans 10 lieux du village, le Sam'Az ne fait que gagner en notoriété.

Si le bilan moral est satisfaisant, et c'est bien là l'essentiel, le bilan financier est à peine équilibré, rappelons que les bénéfices dégagés par Azimut permettent de financer les activités de l'Union Sportive tout au long de l'année et que les membres du bureau ont à cœur de trouver des solutions pour pallier à cet incident de parcours qui n'est pas le premier en 23 ans.

La préparation d'un tel événement demande un investissement de chaque instant, durant toute l'année. Les membres du bureau (élargit à une vingtaine de personnes) doivent régulièrement prendre des décisions, les assumer et les faire partager. L'équilibre est fragile mais quelle fierté pour chacun des bénévoles de pouvoir légitimement dire :



«je fais partie de l'équipe d'organisation d'Azimut», équipe d'organisation que beaucoup nous envient et pour laquelle nous recevons de nombreuses félicitations que nous tenons à partager avec vous qui chaque année donnez beaucoup pour le festival.

De nouveaux visages, de nouvelles idées, des savoir-faire, c'est le défi que l'US doit relever chaque année pour faire

vivre et évoluer le festival qui repose sur l'implication de chacun des bénévoles. Mais que d'émotions partagées à l'entrée sur scène d'un Lucky Peterson, de sourires et de bonne ambiance au coin de la buvette ou dans le village, un élan commun de toute une population qui en laisse plus d'un admiratif.

C'est sur cette note d'optimisme que nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale de l'Union Sportive qui se déroulera le samedi 1er décembre.

L'occasion pour chacun(e) de venir échanger et pourquoi pas amener son grain de sel dans la grande marmite de l'US où l'on fait une si bonne soupe, quoi de plus naturel que de partager par ces temps difficiles !

JEAN-MARC HENROTTE

## Petit Homme a fait son cirque à La Pesse

Un chapiteau rouge et jaune s'est dressé sur la Grand-Place de La Pesse pour les vacances de la Toussaint. C'est là que les «Rois Vagabonds» ont présenté leur spectacle à vous couper le souffle le samedi 3 novembre à 20h30 et le dimanche 4 novembre à 15 heures au grand plaisir des spectateurs enthousiastes qui se sont serrés sous le chapiteau bondé.

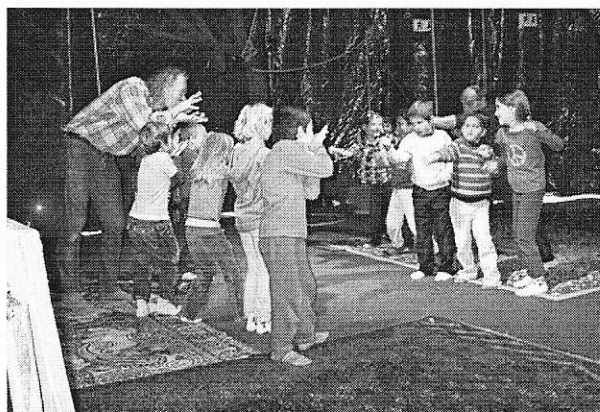
Mais sous le chapiteau, d'autres bonheurs se sont négociés. Chaque jour, depuis le lundi 30 octobre, 54 enfants ont répondu à l'appel de l'association «Petit Homme» pour s'initier à l'art du cirque au sol et en musique, et apprendre quelques trucs et audaces des Dominique«s», Baptiste, Jean-Michel ou autres acrobates-musiciens de la compagnie des «Chercheurs d'air» ou bien des «Urbainigènes».

Les grands ont pu se produire en «spectacle» le samedi 3 novembre à 17 heures. Les parents, en avant-première, ont admiré les «explorations circassiennes» des plus petits artistes en herbe le samedi matin : le chapiteau a soulevé un petit pan de sa toile pour leur faire partager un peu du rêve de la semaine.

Cette aventure du cirque est la septième du genre proposée par l'association «Petit Homme». Cette association propose de nombreuses actions, ateliers, conférences pour accompagner les parents sur le chemin tantôt paisible, tantôt cahoteux qu'ils empruntent avec leurs enfants.

Renseignements : [petithomme39@yahoo.fr](mailto:petithomme39@yahoo.fr)  
ou Hélène Bourdaud-Gillot, tél. 06 47 84 80 41

L'ASSOCIATION PETIT HOMME





L'Ultra Trail : Un tour en terre du Jura

UTTJ 2012  
UTTJ 2013

En juillet dernier, l'UTTJ 2012 est passé par La Pesse où il a été reçu avec enthousiasme, gaité et beaucoup de sérieux et d'efficacité.

A mi-chemin entre les deux éditions, nous avons le plaisir de vous annoncer que celle de 2013 aura lieu les 13 et 14 juillet prochains.

Toujours les mêmes splendeurs à admirer, les plus beaux itinéraires à re-découvrir, le partage joyeux et fraternel de l'effort. Et trois points aux finishers pour l'UTMB.

Nous aurons cette année une nouveauté : la création d'un contre-la-montre de 11 km.

Bienvenue sur le site pour toutes les informations.

<https://sites.google.com/site/utmjura>

• Pour l'association des Amis de la Borne au Lion, l'année 2013 s'annonce bien remplie !  
• En effet, 2013 fêtera le 400ème anniversaire de l'installation de la Borne au Lion réalisée en septembre 1613 !

• *«Egalement appelée «Borne des trois Empires», cette borne dite «de la Cléa» rappelle que lorsqu'elle fut plantée elle marquait la frontière entre la Franche-Comté (au Nord) et le Bugey français au Sud, deux des trois «empires» auxquels l'appellation se réfère. A l'Est, par le traité de Lyon (1601), le Pays de Gex était aussi devenu français mais le Duc de Savoie, dont les Espagnols possesseurs de la Franche-Comté avaient toujours été ses amis, avait obtenu un passage, le fameux chemin de Espagnols qui permettaient à ses hommes de faire la jonction entre Savoie et Franche-Comté, d'où ce «troisième empire» à l'Est.»*

• Ce court rappel permet d'évaluer l'importance historique de ce lieu il y a 400 ans.

• C'est suite à la signature du traité d'Auxonne en 1612, que furent installées non seulement la Borne au lion, la plus imposante de toutes, mais également près d'une vingtaine d'autres bornes frontières. Aujourd'hui, une bonne moitié de celles-ci sont encore bien visibles sur le terrain.

Elles délimitent toujours la frontière entre le Jura et l'Ain donc entre les Régions de Franche-Comté et Rhône-Alpes.

C'est donc naturellement que l'association a décidé de «marquer le coup» en 2013 par quelques manifestations qui restent à définir avec précision.

Plusieurs idées ont été avancées parmi lesquelles des randonnées thématiques autour des bornes au lion et de leur histoire.

En 2013, le rassemblement annuel de la Borne au Lion aura lieu le dimanche 21 juillet. Ce sera comme chaque année la journée du Souvenir des évènements de juillet 44 ; ce sera donc aussi une occasion que l'on veut festive, joyeuse et pédagogique de fêter ce 400ème anniversaire !

L'association travaille sur ce projet en liaison avec les communes limitrophes. Aujourd'hui, toutes les idées sont encore les bienvenues de même que tous ceux que le projet intéresse.

Renseignement / contact :

Jean-Yves Comby et Francis Moricheau.

[jean-yves.comby@wanadoo.fr](mailto:jean-yves.comby@wanadoo.fr)

Plein d'infos sur Internet en tapant

simplement : borne au lion



## Voyage enrichissant et fructueux dans les Carpates



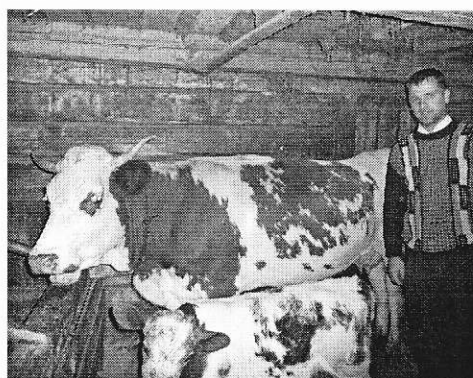
*Une dizaine de membres de l'association Noroc de La Pesse s'est rendue à Marisel en Roumanie du 25 septembre au 2 octobre dernier pour poursuivre des échanges culturels et d'amitié entamés huit ans plus tôt.*

Le but du séjour était d'initier des actions concrètes de collaboration dans les domaines du tourisme et de l'agriculture. La franco-roumaine Monica Vaupré, à l'origine du partenariat, était déjà sur place depuis quelques semaines pour organiser le séjour. Un ami roumain est venu avec son mini-bus chercher les français à l'aéroport de Budapest en Hongrie pour les conduire à la découverte de la région des Maramures et des Carpates Orientales, au nord de la Roumanie, pendant deux jours. L'accueil à Marisel le jeudi soir était des plus chaleureux, suivi de quatre journées de collations chez les uns et des autres, de somptueux repas traditionnels autour du feu, de danses et musiques, avec une générosité sans bornes. Les écoliers de Marisel ont présenté leurs danses folkloriques en costumes. L'église orthodoxe, des plantations de myrtilles et de thuyas, des élevages de moutons et de porcs, une balade en charrette à cheval, divers gîtes et un superbe point de vue ont aussi fait partie du programme, suivi du beau centre-ville du chef-lieu du département, Cluj-Napoca, à l'occasion d'une rencontre franco-roumaine avec le sous-préfet, un responsable de la chambre d'agriculture et le directeur du centre culturel franco-roumain.

### *Des aides aux jeunes agriculteurs pour freiner l'exode rural*

Les Français en visite à Marisel ont découvert un village en début de mutation, grâce notam-

ment aux aides européennes pour créer des gîtes et chambres d'hôtes, ainsi que pour l'amélioration agricole. Un représentant de la Fédération nationale d'agriculture écologique roumaine a présenté son projet de création de groupements de vente de produits «Bio» sur 22 communes de montagne. Les paysans tendent à disparaître, car beaucoup sont âgés. Les jeunes partent en Italie ou en Espagne. Quelques-uns sont restés ou revenus et sont motivés pour se lancer à plein temps dans l'agriculture biologique ou l'agro-tourisme. Marisel compte 1600 habitants pour 500 familles paysannes, dont beaucoup vivent encore en auto-suffisance à 90%, en vendant de temps en temps un cochon, un veau ou des pommes de terre. Dans leurs fermes, on trouve de une à dix vaches, des cochons, des poules, plusieurs chiens contre les renards et les ours. Ces derniers ont tué cet été douze vaches et un braconnier. Les hommes pratiquent plusieurs métiers plus ou moins légalement, dont l'exploitation forestière et le sciage, mais ils sont aussi pompier professionnel, épicier, ouvrier ou professeur. Le bois est encore souvent transporté dans des charrettes tirées par deux chevaux. Beaucoup ne souhaitent pas que



## Apéro concert

L'association Noroc a le projet de faire venir l'année prochaine une dizaine de jeunes roumains ayant des projets d'installation dans l'agriculture, le montage d'une fromagerie, ou en artisanat...

Pour ce faire, l'association a organisé un apéro musical le dimanche 21 octobre au Relais des Skieurs.

Le quatuor vocal «quatr'Ain» de Bourgen-Bresse a fait l'immense cadeau de venir chanter au profit de l'association. Ils ont chanté des chansons populaires allant d'Aznavour aux Frères Jacques en passant par «des Enfants de la Guerre» et ensuite un grand buffet a été servi avec des spécialités roumaines...

La soirée a remportée un vif succès.

MICHELLE PLOCKI



leurs conditions de vie changent, car ils s'en sortent bien comme ça, sans banques et sans assurances, en travaillant dur six jours sur sept. La création de coopératives de production est synonyme d'oppression, impossible à Marisel, une des seules communes qui n'a jamais eu de système collectif en Roumanie durant 50 ans. Seuls l'agro-tourisme, la production biologique et les groupements de vente sont envisagés à moyen terme. Noroc va essayer de trouver des financements pour faire venir en France une dizaine de jeunes agriculteurs de Marisel qui seront hébergés chez les membres de l'association et rencontreront des spécialistes dans la valorisation de produits «Bio» du Jura et de l'Ain. En matière de tourisme, des informations seront envoyés aux guides touristiques français, sur des sites Internet et des groupes de discussion. Grâce à la présence des Français, plusieurs réunions entre responsables agro-touristiques et politiques locaux ont été possibles avec des engagements de part et d'autre.

## Statistiques concernant le site Internet de la commune de La Pesse

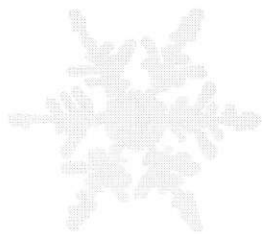
Du 1er juillet au 31 octobre 2012, 1385 personnes ont consulté le site Internet de la commune de La Pesse.

Pour 2 079 visites du site, 8 937 pages ont été parcourues.

Les 10 pages les plus consultées sont dans l'ordre, l'accueil/actualités, le PLU, les événements, les hébergements, les compte-rendus municipaux, le tourisme à La Pesse, la météo/webcam, un peu d'histoire, les sports et loisirs et les commerces de bouche.

Les internautes des régions de Franche-Comté, Rhône-Alpes, Ile-de-France et Bourgogne sont ceux qui consultent le plus en France; en ce qui concerne les étrangers ce sont majoritairement des Suisses et des Belges.

LA COMMISSION COMMUNICATION



## Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Le lundi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le jeudi : 9h > 11h45 et 14h > 17h

Le samedi : 9h > 11h45

*Merci de bien vouloir respecter  
ces horaires !*

## Le calendrier

### Fondue des bénévoles de La Forestière

Le 30 novembre à 19h30  
salle communale



### Assemblée générale de l'US

Le 1er décembre à 18h  
en salle de mairie  
suivie d'un repas



### Téléthon

Le 8 décembre  
Départ de la marche 8h45 à Viry  
Repas à la caserne des Couloirs à midi  
6 € organisation par les pompiers  
auxquels vous ferez le meilleur accueil  
lors de la vente des calendriers



### Course des Belles Combes/Paris Givré

Le 13 janvier 2013



### Concert de Noël

Le 15 décembre à 20h  
église de La Pesse  
6 € (gratuit pour les scolaires  
du primaire)



### Vœux du maire

Le 4 janvier 2013 à 18h30  
salle communale



### Repas des Aînés

Le 6 janvier 2013 à 12h



### Course de chiens de traîneaux

Les 9 et 10 mars 2013

## Etat civil



### Naissance

Johanne DAVILLER,  
le 1er juin 2012 à Lons-le-Saunier



### Mariage

Géraldine CARROT et Marc ACLOQUE,  
le 25 août 2012



### Décès

M. Gilbert RENDU,  
le 2 janvier 2012

M. Marcel DURAFFOURG,  
le 16 juin aux Bouchoux

Mme Rose GRANDCLEMENT  
veuve PERRIER Lucien,  
le 22 juillet à Nantua

Mme Marie-Rose MERMET-GUYENET  
veuve GRANDCLEMENT Charles-Ulysse,  
le 4 novembre à Hauteville-Lompnès

Mme Jeanine DURAFFOURG  
épouse DAGUISE Georges,  
le 5 novembre à Saint-Claude



La commune présente  
toutes ses condoléances aux familles  
des personnes qui nous ont quitté  
et furent des habitants de  
La Pesse.